

CR du CEVU 22 octobre 2010

Jean-Christophe Routier

Ordre du jour :

- approbation CR CEVU du 2 juillet 2010
- bilan de la rentrée
- avenant au règlement des études de Lille1 pour les licences professionnelles
- Demande d'habilitation d'une lic Pro "Management des organisations..."
- diverses conventions : FUPL, CNAM, Lille3, ISEN, ECL
- questions diverses

Approbation CR CEVU du 2 juillet 2010

CR approuvé 12 pour et 2 abstentions

Bilan de la rentrée

Salah Maouche (SM) effectifs au 15/10/2010 :

- en ST : 7927 (7576 en 2009-2010),
- en SEG : 3349 (3435 en 2009-2010),
- en SHS : 1004 (1098 en 2009-2010).
- Hors IUT : 12280 (12209 en 2009-2010)
- IUT : 1772 (1798 en 2009-2010)
- néo-bacheliers : 1074 (1238 en 2009-2010) hors TL1 et IUT, avec : 172 (1918 en 2009-2010). Baisse partout sf en Bio et parcours aménagé.

Diplômes habilités (pas nécessairement ouverts) :

- 6 DEUST en ST
- 6 DUT e ST en 1 en SEG
- 2 DAE
- licences : DEG : 3 mentions et 12 parcours, SHS : 3 mentions et 8 parcours, ST : 12 mentions et 20 parcours
- lic pro : EG : 3 mentions, 10 spé, SHS : 1 mention, 1 spé, ST ; 12 mentions et 20 spé.
- masters DEG : 8 mentions, 43 spécialités, SHS : 4 mentions, 10 spé, ST : 18 mentions, 64 spé. Dont 9 spé enseignements

15 diplômes en partenariat international, 15 délocalisés et 9 formations en anglais (dont 2 erasmus mundus)

Philippe Rollet (PR) l'an passé on avait eu + 900 étudiants, cette année au moins stable alors que chiffres non définitifs, avec légère augmentation en ST. Un peu moins d'inscrits en doctorat que l'an passé à la même date.

Anne-Frédérique Paul (AFP) a-t-on une explication pour l'augmentation du flux en ST ?

PR difficile à justifier, on travaille beaucoup là-dessus, savoir si c'est l'explication c'est difficile à savoir.

SM il y a le programme lycées-universités piloté par Lille1, il y a 7 conventions signées avec lycées et 14 bientôt

Denis Petitprez (DP) a-t-on les moyens d'avoir un retour sur ces partenariats ?

PR il faudra se donner les moyens d'avoir des informations sur ce retour

Il n'y aura pas de diminution des effectifs de Lille1 cette année. Les tendances sont intéressantes.

Avenant au règlement des études de Lille1 pour les licences professionnelles

présenté par Michel Deblock (MD)

MD avant l'avenant : ré-examen d'une licence Pro (UFR Bio - "conseil en qualité de vie - vieillissement") qui avait été rejetée par le ministère. Il y a eu des modifications mineures de contenu et surtout des clarifications sur l'objectif de la formation, donc évolution sur la manière de présenter la formation. Co-habilitation Lille1/Lille3.

JCR dommage que l'on n'ait pas les documents

SM en effet, il y a eu un bug... et il y a eu accélération du calendrier non prévue... désolé.

Directeur UFR de Bio le dossier était excellent il l'est toujours

AFP présentation du dossier en conseil d'UFR de Bio et il est effectivement excellent

MD (En fin de compte, les documents sont distribués) Il sont parcourus et discutés.

Vote : 12 pour - 0 contre - 0 abstention

SM avenant au règlement des études : licences pro peut être évoquées dans le règlement des études, des modifications sont proposées pour prendre en compte les spécificités des LPro

MD le règlement des études de Lille1 vient parfois contredire les textes qui définissent les Licences Pro, donc besoin d'adapter.

Présentation des modifications suggérées.

SM avis ? 11 favorables - 0 abstention - 0 contre

Demande d'habilitation d'une licence Pro "Management des organisations... et métiers de l'entrepreneuriat" (IAE)

présentée par Pascale Lepers (PL) - IAE

PL Il y a eu des demandes simultanées du lycée de Wingles et la Catho pour une telle Licence Pro.

Pourquoi une telle L3 : il existe différentes formations bac+5 sur ce sujet, des L3 sur Littoral et Valenciennois mais rien sur métropole lilloise et bassin minier, hors c'est là que la population est la plus forte.

Jean-Christophe Routier (JCR) quel rôle du lycée dans la coopération Lic Pro

SM il y a de nombreuses Lic Pro dans lesquelles on s'appuie sur des lycées (moyens techniques, de partenariats, etc.)

Pierre Louart (PL) Mais la licence est construite par l'IAE et délivrée par Lille1. Le lycée de Wingles est très dynamique.

PR il faut aussi se positionner dans la formation à l'entrepreneuriat.

Vote pour approbation : 14 pour - 1 abstention - 0 contre

Diverses conventions : FUPL, CNAM, Lille3, ISEN, ECL

PR sujet des conventions FUPL déjà abordé en CEVU. Lille1 (en tant qu'Univ publique) a une dans l'encadrement de l'offre de formations L et M.

conventions FUPL PR ajustement/cadrage de la convention avec l'ICL (Institut Catholique de Lille)

SM il existe aussi des diplômes de master à l'ICL en jury rectoral. Y compris des masters enseignement. La convention nous permet d'avoir un contrôle sur les diplômes délivrés. Il y a eu des remarques (FSES) sur l'énergie dépensée par rapport à ce qui est récupéré (en frais d'inscription).

Remarques de la Bio : adossement à la recherche ? Pourquoi un M1 SVT à Lille 1 alors que L3 dans une autre Université ? La question sera posée à l'ICL.

La liste des diplômes n'est établie.

PR la convention propose un cadrage, il y a après la nécessité du suivi de cette convention par les équipes pédagogiques impliquées.

Il y a des exigences sur l'évaluation de la formation et le suivi de l'insertion professionnelle.

Texte plus rigoureux et plus précis. Adapté au nouveau règlement des études.

Jean Cosléou (JC) dans le cadre des adaptations au règlement des études de Lille1 : Toutes les règles de Lille1 seront elles appliquées ?

SM Oui, l'ICL doit appliquer les mêmes règles pour les mêmes diplômes.

Serge ? (représentant FSES) Il faudra en effet être vigilant car leur pratique d'évaluation est différente des nôtres.

Les modalités d'inscription ne sont pas bien claires...

SM Les étudiants s'inscrivent à la Catho et la Catho envoie la liste à Lille1.

JCR la Catho peut-elle "délocaliser" nos diplômes ?

PR non les diplômes conventionnés le sont uniquement pour le site de Lille.

PR La Catho existe c'est un fait. Certains étudiants de la Catho viennent ensuite à Lille1. La Catho peut délivrer des diplômes sans nous (jury rectoral). La convention permet d'avoir un contrôle et que les diplômes délivrés le soit dans le cadre de la convention de Lille1.

Certains pourraient souhaiter que dans "l'idéal" la Catho ne soit pas présente mais c'est le cas, il faut donc en tenir compte.

JC Paragraphe sur l'apprentissage ?

SM Si il doit y avoir une formation par apprentissage, elle devra être créée à Lille1, pas à la Catho

Moustapha MBektah (MM) - UFR Math Article 3 sur les contenus des formations : approuvé par le président de Lille1

SM Le programme est proposé par la catho, on peut demander des modifications.

MM En cas de désaccord sur le contenu ?

PR dans ce cas on met fin à la convention.

JCR article 3 dit "en cas de désaccord.. avant agrément". Il y a ambiguïté.

PR Ok on reformule un peu la phrase pour dire qu'en dernier recourt le président de Lille1 donne ou non son accord.

Modification de l'ordre des phrases dans l'article 8.

Serge ? (FSES) Si on ne met pas en place une convention rigoureuse on aura des concurrents en face de nous sans contrôle de notre part. Donc il est souhaitable que la convention soit mise en place rapidement.

PR approbation ? 9 pour - 4 abstentions - 1 contre

convention CNAM présentée par Olivier de la Villarmois. domaine : Expertise-comptable.

Il existait un partenariat avec Lille II qui n'a pu être renouvelé :

12 pour - 1 absence - 0 contre

convention DUFA (DU formation adulte) passage du diplôme d'une durée de 2 ans à 1 durée d'1 an qui nécessite des aménagements. Diplômes communs Lille 1 et Lille 3. Partenariat Lille1/Lille3/ULCO. Définition des responsabilités pédagogiques et administratives. Définition de la répartition financière.

vote : 13 pour - 0 abstention - 0 contre

convention ISEN master MiNT - lien avec l'IEMN dans lequel l'ISEN est impliquée.

Présentée par Henri Happy

Evolution du diplôme. Certaines UE sont prises en charge par des E-C de l'ISEN.

vote : 13 pour - 0 abstention - 0 contre

convention ECL master SMaRT. co-habilitation.

vote : 13 pour - 0 abstention - 0 contre

Questions diverses

JC contrôle continu : motion à ce sujet de certains enseignants de physique (qui a été diffusée avant le CEVU). Besoin aussi de préciser ce qu'est le CC.

SM il faudra faire un premier bilan du CC après les semestres impairs et voir les éventuels aménagements à apporter.

Des précisions vont en effet être apportées.

JC de nombreux problèmes dans la mise en place du S3 SESI à la rentrée, pour les mentions Physique et Informatique notamment. Cela est notamment vrai dans les mentions partagées par plusieurs parcours. Il avait par exemple été décidé et voté en CEVU un secrétariat par mention, ce n'est pas appliqué. On a aussi un morcellement des groupes dans les mentions lorsqu'elles sont réparties sur plusieurs profils. Il faudra revenir sur le fonctionnement.

SM D'accord, il faudra rediscuter ce point.

DP De nombreux problèmes de salles à la rentrée ? Plus le bât DESS qui va être réaffecté ?

SM En effet, on n'a pas d'explication précise sur ce problème de salle. Il peut s'agir de problèmes conjoncturelles, avec la mise en place de la maquette (et les ajustements avec l'ancienne). Les causes vont être étudiées pour éviter que cela se reproduise.

Pour bât DESS, en effet, arrivée du CUEEP FC. Les masters qui occupaient ce bâtiment vont être (dans leur immense majorité) rapprochés de leur UFR de tutelle.

JCR Il faudra donc bien veiller que les travaux et opérations nécessaires soient réalisés avant la rentrée prochaine.